



CHAMBRES
DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

NAO 2025

EXPRIMEZ-VOUS !

Dans le cadre des Négociations Annuelles Obligatoires 2025 (NAO), la CFDT-CCI a refusé de signer le projet d'accord imposé par CCI France car nous avons, notamment, considéré comme insuffisantes leurs propositions. Pour mémoire, [consultez nos arguments sur notre site](#).

Dans une entreprise classique, quand un accord n'est pas signé par la majorité des organisations syndicales, l'employeur peut imposer ses mesures par une décision unilatérale de l'employeur. C'est ainsi que CCI France nous a présenté le contexte.

Depuis, la tutelle a averti CCI France de l'impossibilité de procéder ainsi, cette démarche ne relevant pas des prérogatives de la tête de réseau, qui ne peut que négocier. On vous laissera juge des compétences de nos dirigeants...

La CFDT-CCI a demandé à rouvrir les négociations pour sortir de cette impasse. CCI France refuse catégoriquement. D'autres organisations syndicales ont proposé un référendum, mais, selon nos conseils juridiques, il n'est pas sûr que cette démarche puisse aboutir, pour les mêmes raisons. CCI France commence par rouvrir le même accord à la signature pour une durée de huit jours, jusqu'au mercredi 28 mai minuit.

Notre choix est simple : la CFDT peut faire basculer le résultat des NAO 2025. Soit en acceptant les conditions imposées par CCI France évoquées ci-dessus (sans aucune possibilité de négocier une amélioration), soit en refusant, ce qui conduirait à l'absence de toute augmentation en 2025. Nous condamnons cette situation mais, comme vous, nous la subissons.

Pour rappel, le projet d'accord comprenait :

- La fin du rattrapage
- Une augmentation collective à hauteur de 0,8%
- Une enveloppe de 0,4% dédiée aux augmentations individuelles
- Le renvoi en région de certaines dispositions : titres restaurants, forfait mobilité durable, reconduction d'accords seniors existants, temps de travail

Fortes des valeurs qui nous guident, et notamment la démocratie et la solidarité, la CFDT-CCI vous consulte aujourd'hui pour avoir votre avis **sur la signature ou non de l'accord NAO 2025 imposé par CCI France**. [Répondez ici avant le 28 mai à midi](#).

La **CFDT-CCI** suivra l'avis de la majorité des votants.

Participez nombreux à notre consultation et [rejoignez un syndicat](#) qui donne la parole à ses adhérents et plus globalement à tous les collaborateurs !

Rejoignez la **CFDT-CCI** !



cfdt-cci.com

47 rue de Tocqueville
75017 PARIS
07 87 12 50 40
permanence@cfdt-cci.com

S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS

